

Avis de constitution

SOCIETE « AS TRANSPORT EMERGENT »

Siège ABIDJAN ABOBO PK 18 NON LOIN DU COLLEGE
ADJA EN VENANT DU CARREFOUR UNICAFE, Lot 1442, Ilot
138

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24 Avr 2024, et enregistrés au CEPICI le 25 Avr 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AS TRANSPORT EMERGENT »

Objet : Transport public de personnes et de Marchandises, mécanique général, commerce général, vente de pièces détachée, prestation de service divers.

La participation directe ou indirecte de la société a toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher directement ou indirectement a l'objet ci-avant.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN ABOBO PK 18 NON LOIN DU COLLEGE ADJA EN VENANT DU CARREFOUR UNICAFE, Lot

1442, Ilot 138

Dirigeant(s) M SANGARE ABDOULAYE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-04838 du 15/05/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°28733/GTCA/RC/2024 du 15/05/2024

